



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

15 DEC. 2020

Pour le Greffier

R
M



20153215

N° d'entreprise : **0429 051 883**

Nom

(en entier) : **Les Dauphins**

(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège : **Rue des Praules, 13 à 5030 Gembloux**

Objet de l'acte : Divers

Extrait du Procès verbal du Conseil d'Administration du 22 octobre 2020

Conformément aux dispositions statutaires (article 35), l'Organe d'Administration de l'ASBL, ici valablement représenté par son président Monsieur Jean-Luc RENOUPREZ, a décidé de mettre fin, avec effet au 2 novembre 2020 à la fonction de gestion journalière exercée par Madame Isabelle Goguin. Le contrat d'emploi liant l'ASBL LES DAUPHINS à Madame Isabelle Goguin a également pris fin à cette même date.

Durant la période de recrutement, l'Organe d'Administration confère la gestion journalière à Monsieur Jean-Luc Renouprez.

J-L RENOUPREZ,
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/12/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).